

RAPPORT DE PROFILAGE

DES MIGRANTS 2017



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

NIGER

Ce rapport est produit dans le cadre du Mécanisme de Ressource et Réponse pour Migrants (MRRM) mis en place par l'OIM Niger à travers des financements de l'Union Européenne.

Ce mécanisme est axé sur trois volets qui sont : l'assistance directe au retour volontaire et à la protection envers les migrants en détresse au Niger, la réintégration et le rétablissement socioéconomique des migrants retournés et enfin, le soutien à la mise en place et au renforcement des capacités de gestion des questions migratoires de l'Etat du Niger.

Le MRRM au Niger fait partie de la réponse régionale de l'OIM pour l'assistance aux migrants en Afrique de l'Ouest financé le fond fiduciaire de l'Union Européenne.



Ce projet est financé par
l'Union européenne

SOMMAIRE

1.	RESUME ANALYTIQUE.....	2
2.	INTRODUCTION.....	4
3.	CONTEXTE	5
4.	METHODOLOGIE	6
5.	RESULTATS	7
5.1.	NOMBRE DE CAS ET REFERENCEMENT	7
5.2.	PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES BENEFICIAIRES.....	8
5.2.1.	PAYS ET REGION D'ORIGINE.....	8
5.2.2.	AGE, SEXE, STATUT CIVIL.....	10
5.2.3.	NIVEAU DE SCOLARITE ET ALPHABETISATION.....	11
5.2.4.	COMPARAISON DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES PAR NATIONALITES.....	11
5.2.5.	FEMMES.....	12
5.2.6.	MINEURS.....	12
5.3.	LE PARCOURS MIGRATOIRE	13
5.3.1.	RAISONS DE MIGRATION	13
5.3.3.	TEMPS DE VOYAGE, VOYAGE SEUL/AVEC FAMILLE, UTILISATION DE PASSEURS	15
5.4.	EXPERIENCE DANS LE PAYS DE RESIDENCE TEMPORAIRE	16
5.4.1.	PAYS ET VILLE DE RESIDENCE, PAR PAYS D'ORIGINE.....	16
5.4.2.	DUREE DE SEJOUR, SOURCES DE REVENUS, TRANSFERTS DE FONDS.....	16
5.4.4.	RAISON DE DEPART DU PAYS DE RESIDENCE TEMPORAIRE	18
6.	CONCLUSIONS.....	18

1. RESUME ANALYTIQUE

En 2017, la mission de l'OIM Niger a recueilli les témoignages de près de 9 100 migrants assistés dans quatre localités au Niger où l'OIM dispose de centres de transit (Agadez, Arlit, Dirkou et Niamey), ainsi que dans ses sous-bureaux à Diffa et Zinder. Ces migrants ont souvent échoué dans leur parcours migratoire et ont vécu des situations difficiles (abus, exploitations) depuis qu'ils ont quitté leur lieu d'origine et n'ont souvent plus les moyens financiers pour rentrer chez eux.

La majorité des migrants arrivant dans les centres de transit de l'OIM Niger ont séjourné en Algérie, en Libye ou autres pays voisins du Niger avant d'arriver. Le nombre de migrants que l'OIM a assisté dans ses centres de transit en 2017 est en augmentation (chiffre presque quatre fois supérieur à l'assistance fournie en 2014).

Lorsque les migrants intègrent les centres de transit, des équipes OIM procèdent à un enregistrement détaillé permettant d'orienter l'assistance immédiate en fonction de leurs besoins et vulnérabilités, de dresser profil de la personne et ses expériences.

Les résultats de cet exercice de collecte de données sont présentés dans ce rapport afin d'améliorer les programmes d'assistance pour les migrants en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Un résumé des éléments essentiels de l'analyse des 9,100 témoignages est décrit ci-dessous :

- Plus de la moitié des migrants assistés dans les quatre centres de transit en 2017 venaient de quatre pays— la Guinée (17 %), le Sénégal (17 %), le Nigéria (13%) et le Mali (8%).
- 88% des migrants sont des hommes et 66% sont âgés de 18 à 29 ans (20% de 30 à 39 ans). La majorité 62% sont célibataires.
- 42% des mineurs qui sont arrivés dans les centres étaient non-accompagnés.
- La plupart des migrants (75%) interrogés dans les six centres de transit ont déclaré qu'ils avaient reçu une éducation scolaire (contre 60% en 2016).
- La majorité des femmes interrogées venaient de deux pays— le Nigéria (47%) et le Niger (30%). La plupart résidaient déjà au Niger avant d'arriver dans les centres de transit de l'OIM. 23% des femmes étaient mariées, 25% analphabètes et 73% ont une éducation primaire ou secondaire.
- « Pauvreté » et « Manque d'opportunités d'emploi » étaient les deux principales raisons de migration : presque 96% des migrants interviewés ont quitté leur foyer en quête d'une « vie meilleure » (74% en quête d'emplois, 22% pour échapper à la pauvreté).
- En termes d'organisation pour le départ, l'utilisation des services de passeurs est en augmentation à mesure que les migrants s'éloignent de leurs pays d'origine et s'approchent de la Libye ou de l'Algérie.
- 67 % des migrants ont reçu des informations sur l'expérience migratoire par le biais d'amis ou de membres de la famille et 22 % à travers des migrants de retour.

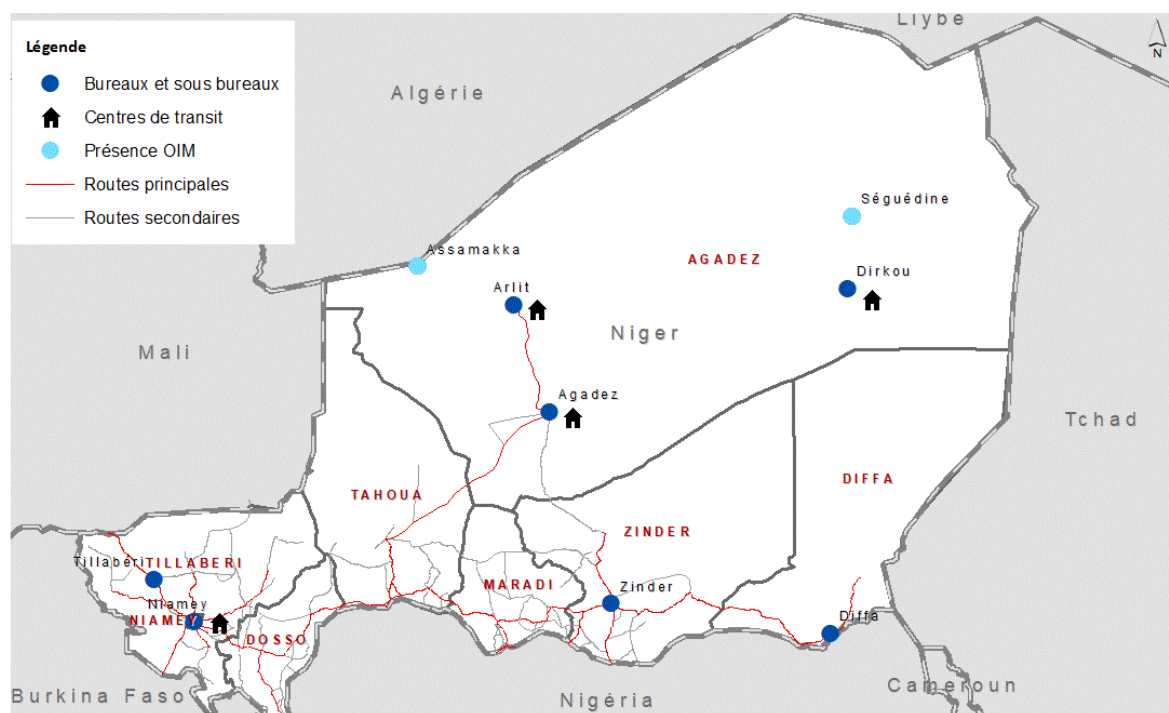
- La plupart des migrants qui ont répondu aux questions sur les sources d'information avant d'entreprendre leur voyage migratoire ont dit que les informations reçues s'avéraient inexactes. C'est aussi le cas lorsque l'information a été donnée par la famille ou les amis.
- Un grand nombre de migrants interrogés (80%) ont signalé des traitements abusifs et des cas d'exploitation en tout genre durant le voyage. Près de 80 % des migrants qui ont répondu à ces questions (38 % de l'échantillon complet) ont été victimes de traitements abusifs, de violences et d'exploitation à chaque étape de leur voyage, depuis leurs pays d'origine jusqu'en Afrique du Nord.
- L'Algérie, la Libye et le Niger étaient les pays principaux de résidence temporaire pour les migrants : 70% sont restés dans ces pays pour une période allant de 6 mois à 1 an.
- Les violences et abus infligés dans le pays de résidence temporaire sont assez fréquents, en particulier en Libye et en Algérie où, respectivement, 54 et 33% des migrants ayant résidé dans ces pays ont été victimes de plusieurs traitements violents ou abusifs.
- Des situations économiques difficiles et le renvoi par force du pays de résidence temporaire étaient les raisons principales de quitter ce dernier.
- 454 personnes venues au centre de transit ont été référées au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) soit 5% des personnes venues dans les centres de transit. 384 des 454 sont originaires du Soudan et sont arrivées au cours du mois de Décembre 2017. Les 69 autres cas viennent principalement de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun.

2. INTRODUCTION

Ce rapport présente les analyses qui résultent de l'exercice de profilage mené par l'OIM au Niger avec les migrants bloqués ou en transit, désireux de rentrer dans leurs pays d'origine ou dans leurs résidences habituelles avec l'aide de l'OIM.

L'exercice de profilage a été mené de janvier à décembre 2017 dans six centres d'assistance aux migrants de l'OIM situés à Agadez, Arlit, Dirkou et Niamey (Figure 1) dont deux à Niamey où l'assistance est adaptée pour les migrants particulièrement vulnérables comme les mineurs non-accompagnés, les femmes, les cas médicaux, etc.

Figure 1 : Cartes des bureaux et centres de transit OIM au Niger.



Source : Esri. Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms sur cette carte n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Les informations collectées par le biais d'entretiens avec les migrants est principalement destinée à informer la programmation opérationnelle de l'OIM au Niger. De plus, ces données apportent d'importants détails sur l'expérience des migrants ayant traversé plusieurs pays sur un total important d'individus : 9 099 en 2017. A titre de comparaison, en 2016, 6 283 migrants avaient été assistés et interrogés).

Les entretiens avec les migrants fournissent des informations sur le profil démographique et socio-économique des individus, leurs raisons de départ, le voyage migratoire et l'expérience le long de la route et durant leurs séjours temporaires (habituellement en Libye ou en Algérie), ainsi que leurs plans pour l'avenir. Une analyse approfondie et régulière des données collectées fourni une meilleure compréhension du processus migratoire vers et traversant le Niger.

Les informations présentées dans ce rapport sont collectées pendant que les migrants bénéficient de l'assistance directe dans les centres de transit qui comprend la provision de nourriture, d'hébergement, de biens non alimentaires tels que des kits d'hygiène, les soins de santé ciblés et un soutien psychosocial, en fonction des profils et des besoins individuels. Les migrants passent généralement quelques jours au centre, en fonction de leurs conditions et du temps nécessaire pour organiser le transport vers leur pays d'origine.

3. CONTEXTE

Le Niger a longtemps été un carrefour des routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre¹. Enracinée dans le commerce transsaharien, les migrations de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers les pays du Maghreb sont devenues particulièrement importantes depuis les années 1970 et 1980, lorsque les champs de production de pétrole et les chantiers de production en Libye et en Algérie ont commencé à attirer un nombre croissant de travailleurs migrants des pays d'Afrique subsaharienne². Le Niger est devenu le principal pays de transit pour les migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en allant vers l'Afrique du Nord et, dans une moindre mesure, entreprenant des voyages périlleux en Méditerranée³. Malgré les traitements abusifs largement documentés par les témoignages des migrants qui y ont été confrontés (en particulier dans les pays sub-sahariens) en Libye, ce pays est toujours considéré comme une destination attrayante dans la région. L'histoire de migration circulaire entre le Niger, la Libye et l'Algérie est également présente, de sorte qu'il est fréquent que les nigériens travaillent dans ces pays pendant un certain nombre d'années avant de revenir au Niger. L'intérêt des routes migratoires traversant le Niger a particulièrement augmenté depuis les années 1990 en raison de la fermeture de la frontière entre le Tchad et la Libye et des dangers croissants sur le chemin du Mali vers l'Algérie³. La stabilité relative du Niger par rapport aux pays voisins – notamment le Mali et le Nigéria – a été un facteur important dans l'intérêt croissant des routes migratoires à travers le pays.

Le Niger est un pays d'origine des migrants mais également de transit facilité par le Protocole de Libre circulation de 1979 entre les pays de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Selon le profil migratoire CARIM pour le Niger, près de 90 % des migrants originaires du Niger vivent dans les pays de la CEDEAO (principalement au Burkina Faso, en Guinée-Conakry, en Côte d'Ivoire et au Nigéria).

Les aspects économiques et environnementaux sont également des facteurs migratoires importants au Niger. Le niveau de développement humain – le deuxième plus bas au monde selon l'Indice de Développement Humain de 2016⁴ – la pauvreté, la croissance rapide de la population, les conditions climatiques défavorables, la sécheresse et les inondations périodiques ajoutés à une économie largement tributaire de l'agriculture de subsistance sont tous des moteurs fondamentaux de la mobilité humaine dans le pays.

Enfin, les voyages migratoires dans le désert mettent les migrants dans des situations de précarité et vulnérabilité extrêmes, avec des risques critiques pour leur santé et leur sécurité. Les besoins en matière de protection et d'assistance ne peuvent être efficacement fournis par les autorités locales et les structures gouvernementales en place, ce qui signifie que les migrants sont souvent bloqués et susceptibles de faire face à des traitements abusifs et exploitation, en particulier lorsqu'ils atteignent les frontières nord du pays. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les mouvements migratoires à travers le Niger, afin de fournir une meilleure

¹ OIM (2017) Rapport annuel 2016, Bureau pays de l'OIM Niger.

² De Haas, H. (2008) Le mythe de l'invasion – Les incommodes réalités de la migration africaine en Europe, disponible sur https://afrique-europe-interact.net/files/de_haas_2008_-_myth_of_migration_artikel_.pdf (accédé le 24 mai 2017). ³ CARIM – Consortium for Applied Research on International Migration (2011) Migration Profile, Niger, disponible sur <http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/22442/migration%20profile%20EN%20Niger%20-%20links.pdf?sequence=1&isAllowed=y> (accédé le 24 mai 2017), and Altai Consulting (2015) Libre circulation et migration en Afrique de l'ouest, disponible le http://www.rodakar.iom.int/oimseegal/sites/default/files/Altai%20ConsultingFree%20Movement%20and%20Migration%20in%20West%20Africa-Final%20Report..._0.pdf (accédé le 24 mai 2017).

³ Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM) (2011) Migration Profile, Niger.

⁴ Programme de développement des Nations Unies (PNUD)(2016) *Rapport de développement humain 2016 – Développement humain pour tous*, disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf (accédé le 24 mai 2017).

protection et assistances aux migrants et de soutenir des mesures politiques capables d'endiguer les trafics de migrants. Ce rapport propose donc une analyse des facteurs, routes et expériences migratoires.

4. METHODOLOGIE

Dès leur arrivé et accueil au centre de transit, les migrants qui souhaitent participer au programme de retour et réintégration (AVRR) sont enregistrés et profilés dans les centres de l'OIM.

Le profilage a plusieurs objectifs :

- Fournir les premières informations qui constitueront le dossier du migrant pendant la période de son assistance par l'OIM.
- Etablir une liste des besoins spécifiques afin de fournir une assistance et un référencement vers les services appropriés si nécessaire.
- Collecter des informations qui serviront à informer les programmes de l'OIM ;

9 099 migrants ont été interrogés par le personnel de l'OIM au cours de l'année 2017 contre 6 283 migrants en 2016, et quatre fois plus qu'en 2014 (2 127). Le questionnaire utilisé par les enquêteurs de l'OIM a été révisé en 2016. En outre, il a été mis en format électronique sous un logiciel MARS (Migrant Assistance and Registration System) depuis le mois de Mars 2017. Le consentement des migrants est obtenu avant les entretiens et la confidentialité des données personnelles des migrants est garantie selon les principes de l'OIM en matière de protection des données⁵.

Certaines limitations importantes des données doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats dans ce rapport. Premièrement, il y a des lacunes dans l'information recueillie – qui est auto-déclarée – en raison du fait que les migrants ne sont peut-être pas disposés à partager ou ne peuvent pas se rappeler des détails des trajets longs, difficiles à travers le désert ainsi que des expériences dans les pays de résidence temporaire (« biais de rappel »). Ainsi, selon les questions posées, les éléments de réponses valides dans l'ensemble des données peuvent donc différer. L'OIM s'efforce d'améliorer davantage le questionnaire et de fréquemment former ses enquêteurs afin de minimiser un tel biais.

Deuxièmement, l'échantillon de migrants interrogés ne peut pas être considéré comme représentatif de l'ensemble des migrants voyageant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Les migrants qui traversent le Niger, souvent après avoir passé un certain temps en Libye ou en Algérie, représentent un groupe spécifique de flux migratoires dans la région qui peut présenter des caractéristiques spécifiques, ne reflétant donc pas nécessairement celles de la population migrante dans la région (« biais de sélection »). Toutefois, avec un total de plus de 9 000 enquêtes, les analyses présentées sont très solides.

⁵ OIM (2010) Manuel de protection de données, disponible sur http://publications.iom.int/system/files/pdf/iomdataprotection_web.pdf (accédé le 26 mai 2017).

5. RESULTATS

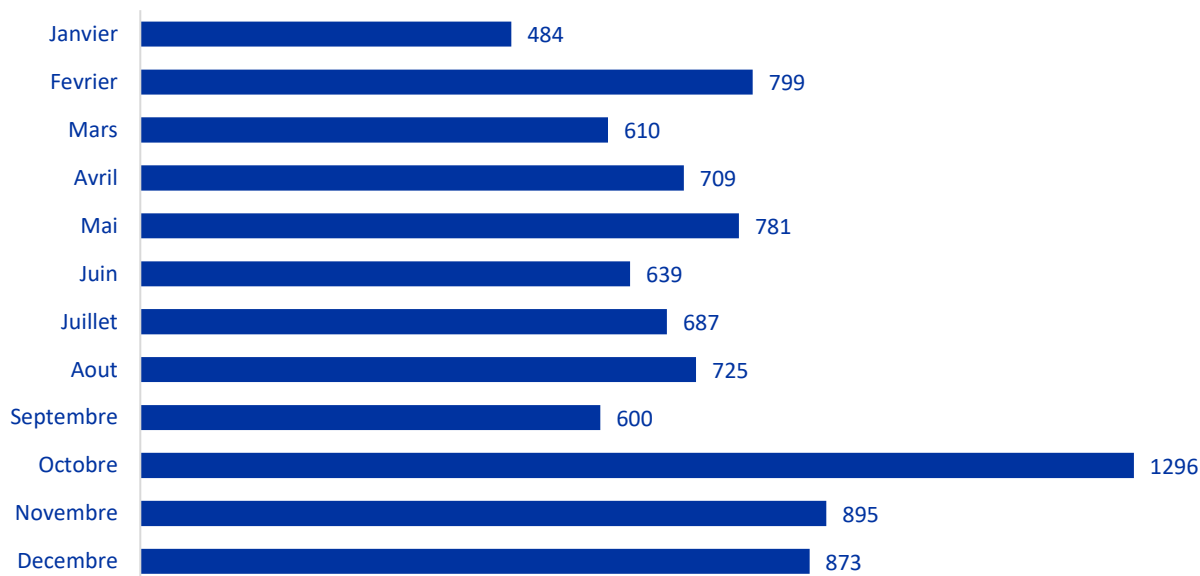
5.1. NOMBRE DE CAS ET REFERENCEMENT

Entre janvier et décembre 2017, l'OIM a recensé un total de 9 099 migrants dans ses quatre centres de transit au Niger et hors centre à Diffa et Zinder. Le nombre de migrants arrivant dans les centres de transit a été en moyenne inférieur au cours du premier semestre, avec environ 669 cas par mois entre janvier et juin 2017, soit plus du double des cas enregistrés pour la même période en 2016, alors qu'il a généralement augmenté au cours du second semestre (707 cas par mois). 1 296 cas ont été enregistrés en octobre 2017 (Figure 2).

En outre, le nombre des cas a considérablement augmenté au cours du dernier trimestre avec une moyenne de 902 cas par mois. Cela peut être dû à la situation politique en Libye, et au fait que les forces de sécurité du Gouvernement ont été plus strictes dans la prévention des mouvements migratoires dans la région d'Agadez.

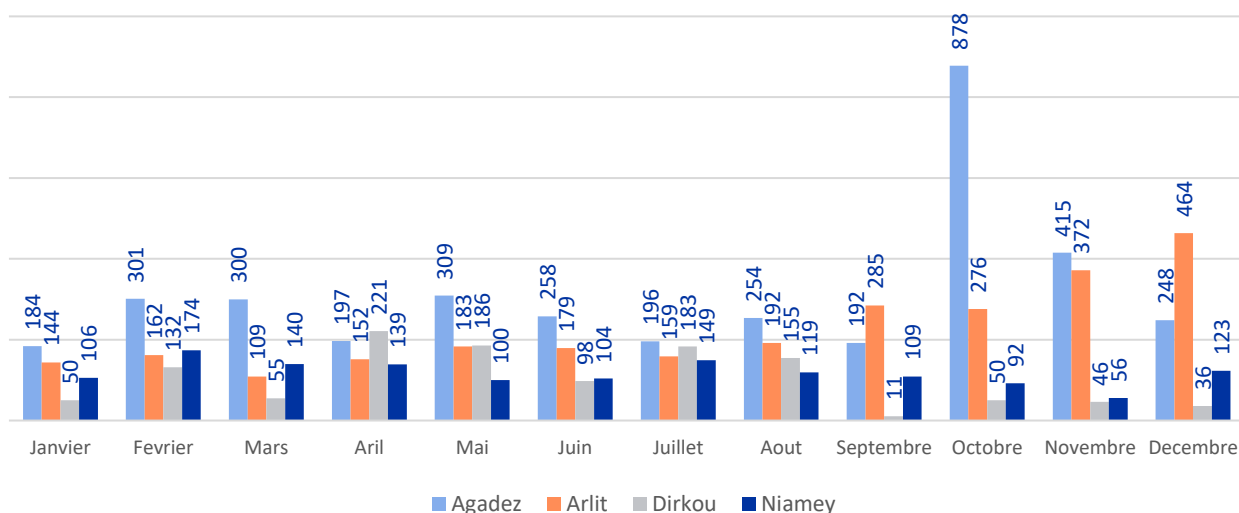
Hormis ces cas, plus de 750 mineurs, dont 317 non-accompagnés, sont arrivés dans les centres en 2017. Parmi eux, 317 ont été assistés en 2017 dans le centre de Niamey, spécialement consacré à l'assistance aux migrants vulnérables tels que les mineurs, les victimes de la traite des personnes (145) en 2017, les femmes vulnérables (708) et les migrants handicapés.

Figure 2 : Nombre de cas enregistrés par l'OIM en 2017, par mois



Environ 70 % des migrants ont d'abord été accueillis dans les centres de transit d'Agadez et d'Arlit (respectivement 3 732 et 2 677, Figure 3). Moins de 20 % des personnes interrogées ont été accueillies dans le centre de Niamey (1 094) et environ 6 % à Dirkou (428). Ceci s'explique par le fait que les migrants éprouvent des difficultés beaucoup plus importantes dans la région d'Agadez plutôt que sur la zone de Niamey. Le centre de Niamey est utilisé avant tout comme centre d'accueil des migrants transférés des autres centres OIM et en attente de retour vers leur pays d'origine.

Figure 3 : Nombre de cas en 2017, par mois et par centre



En règle générale, les migrants interrogés traversaient le Niger pour rentrer, depuis un pays où ils résidaient temporairement (habituellement en Libye ou en Algérie) et regagner leur pays d'origine. Ce désir de retour volontaire vers leur pays d'origine est également marqué par un échec de leur expérience migratoire. Bien que l'OIM accepte dans les programmes d'assistance (AVRR) uniquement des migrants qui cherchent volontairement à rentrer dans leur pays d'origine, ceux qui disent avoir été forcé de rentrer sont souvent sous la pression de quitter leur pays de résidence temporaire en raison des autorités ou des circonstances. Ils se retrouvent ainsi bloqués au Niger à la recherche d'un moyen de rentrer chez eux. Pour ceux qui seraient potentiellement des demandeurs d'asile ou des réfugiés, l'OIM effectue immédiatement un référencement envers l'UNHCR dans le cadre d'un accord entre les deux organisations pour mieux fournir la protection internationale à ceux qui le souhaitent.

Tableau. 1 : Référencement vers les centres de l'OIM

Référencement	%
PROPRE INITIATIVE	46%
BUREAU D'ORIENTATION	27%
CONSULAT OU AUTRE AUTORITE	14%
SECOURUS DANS LE DESERT	4%
CONVOIS DE L'ALGERIE	2%
AUTRE	7%

Sur les 7 467 interrogées, moins de la moitié des migrants sont arrivés aux centres de l'OIM de leur propre initiative (46%, Tableau 1). Dans 27% des cas, les migrants ont déclaré avoir été référés aux centres de l'OIM par des bureaux d'orientation, tandis que 14% ont déclaré qu'ils connaissaient l'existence des centres d'assistance et de transit de l'OIM par le biais des services consulaires ou autres autorités nationales et sociétés de transport.

5.2. PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES BENEFICIAIRES

5.2.1. PAYS ET REGION D'ORIGINE

La grande majorité des migrants interrogés venaient d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Près de la moitié des migrants assistés dans les quatre centres en 2017 venaient de deux pays : la Guinée (17 %) et le Sénégal (17 %). 13% venaient du Nigéria, 10% du Niger, 8% du Mali et 7% du Cameroun (7%) (Tableau 2).

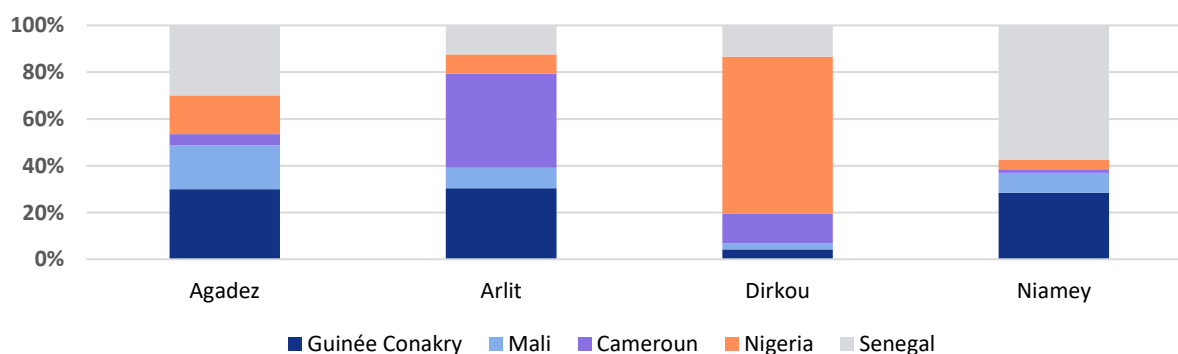
Tableau 2 : Pays d'origine des migrants enregistrés (nombre et % du total)

Pays d'origine	#	%
SENEGAL	1525	17%
GUINEE CONAKRY	1506	17%
NIGERIA	1189	13%
NIGER	913	10%
MALI	701	8%
CAMEROUN	670	7%
GAMBIE	512	6%
COTE D'IVOIRE	492	5%
GUINEE-BISSAU	423	5%
LIBERIA	355	4%
BURKINA FASO	168	2%
GHANA	159	1%
SIERRA LEONE	148	1%
AUTRES (BENIN, SOUDAN, TOGO...)	338	4%
TOTAL GENERAL : 9099		

Bien que le Nigéria fût, en 2017, le premier pays d'origine des migrants arrivant irrégulièrement en Italie par la voie maritime (18 158 ressortissants – plus de 15% des arrivées en Italie au cours de cette année⁶), les migrants nigériens ne représente que 13% des cas enregistrés par l'OIM au Niger. Cela peut être dû au fait qu'il est généralement plus aisé et rapide pour eux de retourner chez eux par leurs propres moyens plutôt que de passer par les centres de transit de l'OIM.

En ce qui concerne la répartition des nationalités par centre de transit pour les 5 premiers pays d'origine, plus de la moitié des Guinéens sont arrivés dans le centre de transit d'Arlit, tandis qu'ils ne représentent qu'un quart des arrivées dans le centre d'Agadez et 15 % dans le centre de Niamey. Les migrants sénégalais sont arrivés principalement au centre d'Agadez alors que les Camerounais arrivaient principalement au centre d'Arlit et les Nigériens au centre de Dirkou. Ceci reflète également les routes migratoires empruntées selon les nationalités. La route utilisé par a majorité des Nigériens passe par région de Zinder, Agadez et vers la frontière Libyenne. Alors que les Camerounais et autres nationalités francophones passent davantage vers Arlit. On pourrait présumer que les réseaux migratoires utilisés par certaines nationalités sont plus présents dans les localités plus reculées du Niger (Dirkou, Arlit) alors que d'autres réseaux sont davantage dans les grands centres urbains (Niamey et Agadez).

Figure 4 : Pays d'origine des migrants par centre de transit (5 pays principaux)



⁶ Source : OIM, basé sur les données du Ministère de l'Intérieur italien.

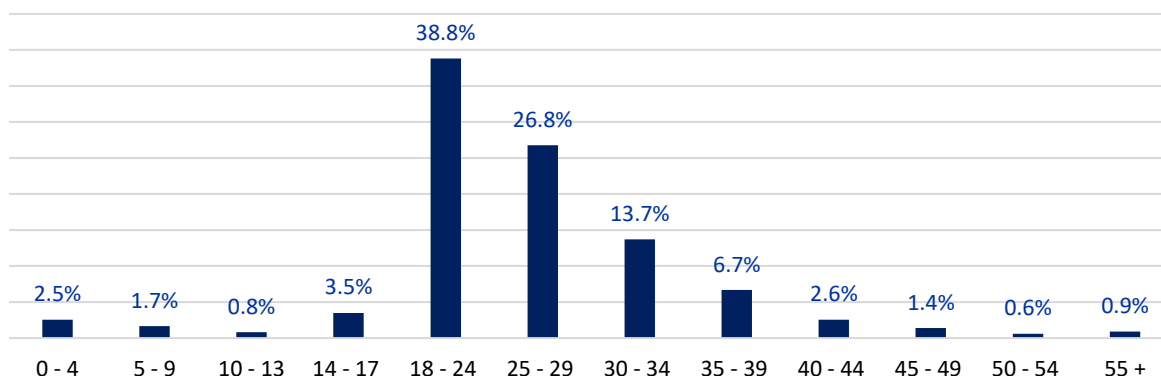
Concernant les régions d'origine des deux nationalités principales des migrants, environ un tiers (31%) des 1 525 migrants sénégalais assistés dans les centres de transit de l'OIM au Niger en 2017 venaient de Kolda, les autres principales régions d'origine étaient Dakar (22%) et Tambacounda (12%), Kaolack (10%) et Sedhiou et Ziguinchor (7% chacun). Plus de la moitié de Guinéens profilés en 2017 (70%) étaient de Conakry avec les autres nationalités étant Mamou, Nzérékoré et Labé. Les migrants Nigériens profilés viennent de régions assez diverses avec 25% venant de Edo State, 20% venant de Benin City, 12% venant de Lagos et 7% venant de Ogun State. Les migrants Maliens profilés viennent principalement de Bamako (64%), de Laya (12%), de Mopti (6%), de Koulikoro (5%) et de Sikasso (4%). Finalement, les migrants Nigériens profilés venaient principalement de Zinder (48%), Maradi (29%) et Tahoua (14%).

5.2.2. AGE, SEXE, STATUT CIVIL

La grande majorité des migrants assistés dans les centres de transit de l'OIM en 2017 sont de jeunes hommes (88 %) (Figure 5). La moyenne d'âge est de 26 ans. Environ 66% des migrants avaient entre 18 à 29 ans et 20 % entre 30 et 39 ans. 8% du total, soit 777 migrants, étaient mineurs (moins de 18 ans) au moment des entretiens. La part des personnes de plus de 40 ans et plus est très faible.

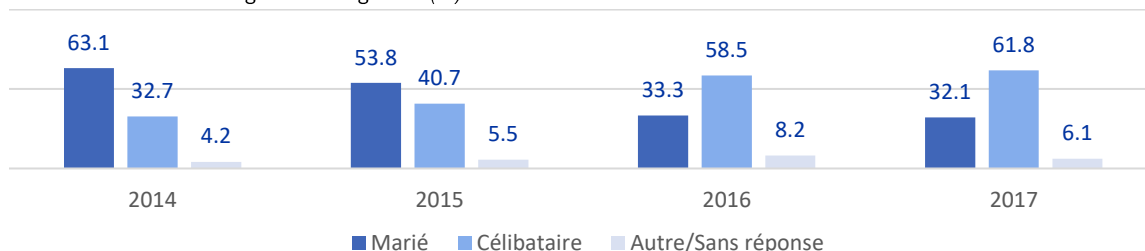
HOMMES	88%
FEMMES	12%

Figure 5 : Distribution par âge des migrants (%)



La majorité des migrants profilés en 2017 (62 %) étaient célibataires, alors qu'un tiers sont mariés (Figure 6). Les données recueillies en 2016 confirment que les migrants qui transitent par le Niger pour rentrer dans leur pays d'origine sont généralement des jeunes hommes. En 2015, la majorité des migrants étaient également mariés, bien que la proportion des migrants célibataires fût supérieure à celle de 2014 (41 %). Les tendances pour 2017 sont supérieures à celle de l'année précédente.

Figure 6 : Statut civil des migrants enregistrés (%)



Note : Les pourcentages pour 2014 se réfèrent à un total de 2 890 répondants, pour 2015 à 1 388 migrants au total, pour 2016 à 6 283 individus et pour 2017 à 9 099.

5.2.3. NIVEAU DE SCOLARITE ET ALPHABETISATION

La majorité (75%) des migrants interrogés dans les centres de transit ont déclaré avoir reçu une éducation formelle. Près de 16% ont atteint l'enseignement primaire, environ 48% l'enseignement secondaire et près de 11% l'enseignement supérieur. A titre de comparaison, en 2016, 75% des migrants avaient déclaré ne pas avoir d'éducation formelle (19% en 2017). Ceci représente un changement significatif dans le profil des migrants de la région qui tentent leur chance vers l'Afrique du Nord et l'Europe.

Dans l'ensemble, 28% des migrants interrogés ont déclaré qu'ils ne savaient ni lire ni écrire (Tableau 3).

Figure 7 : Niveau de scolarité des migrants (%)

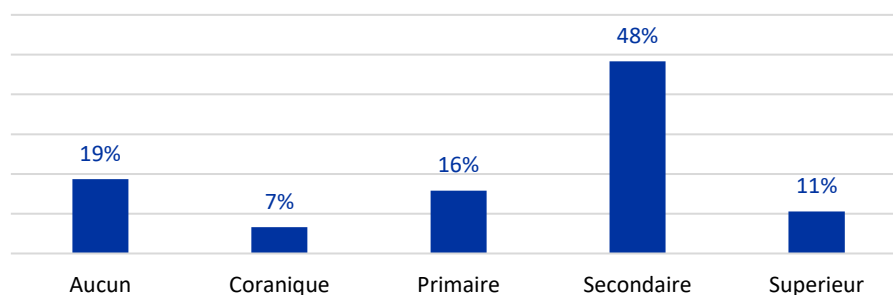


Tableau 3 : Alphabétisation

Alphabétise	Analphabète	Pas de réponse
42 %	19 %	39 %

5.2.4. COMPARAISON DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES PAR NATIONALITES

Une comparaison des principales variables sociodémographiques entre les migrants des principales nationalités observées révèle des différences intéressantes dans leur profil. Premièrement, chez les Sénégalais (nationalité principale) 88% sont des hommes et 12% des femmes alors que pour la deuxième nationalité (Guinée Conakry) les hommes représentent 99% des migrants guinéens. Les autres différences par pays d'origine à noter sont la part relativement élevée de femmes parmi les migrants nigériens et nigérians dans les centres – respectivement 41 % et 33 % du total de migrants de chacun de ces pays.

Deuxièmement, il est intéressant de noter que 33% des migrants maliens profilés sont des mineurs, alors que pour d'autres nationalités, les mineurs sont entre 2% et 9%. Une majorité des migrants venant du Sénégal, Nigeria et Mali sont mariés (68% Sénégalais, 55% Nigériens, 49% Maliens). Enfin, le niveau d'alphabetisation est plus élevé chez les Nigériens (71%), Maliens (63%) et Sénégalais (46%). Ceci mène à penser que différents types de migrations existent dépendant des nationalités et des profils éducatifs des migrants.

Tableau 4 : Différences principales par pays d'origine (10 pays principaux)

NATIONALITE	# de migrants de cette nationalité	GENRE		AGE		ETAT CIVIL		ALPHABETISATION	
		F	H	ADULTE	MINEUR	MARIE	NON MARIE	AN ALPHABETE	ALPHABETE
SENEGAL	1525	1%	99%	97%	3%	68%	32%	46%	54%
GUINEE CONAKRY	1506	1%	99%	94%	6%	49%	51%	29%	71%
NIGERIA	1189	41%	59%	92%	8%	55%	45%	13%	87%
NIGER	913	33%	67%	67%	33%	26%	74%	71%	29%
MALI	701	5%	95%	92%	8%	49%	51%	63%	37%
CAMEROUN	670	7%	93%	94%	6%	20%	80%	6%	94%
GAMBIE	512	1%	99%	96%	4%	31%	69%	36%	64%
COTE D'IVOIRE	492	8%	92%	92%	8%	14%	86%	28%	72%
GUINEE-BISSAU	423	0%	100%	98%	2%	20%	80%	33%	67%
LIBERIA	355	13%	87%	98%	2%	20%	80%	33%	67%

Note : Le nombre de répondants change en fonction du pays et de la question posée.

5.2.5. FEMMES

Comme mentionné ci-dessus, les femmes représentaient 12% du nombre total de migrants arrivés dans les centres de transit de l'OIM en 2017 (1 047 au total). Environ 76% d'entre elles venaient de seulement deux pays : le Niger (29%) et le Nigéria (47%). Les femmes nigériennes venaient presque toutes de la région de Zinder – traditionnellement une importante région d'origine des migrants du Niger. Les autres pays d'origine principaux pour les femmes migrantes dans les centres étaient le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Mali avec (4% chacun).

La répartition par âge des femmes est similaire à celle des hommes, la majorité des femmes étaient âgées de 18 à 34 ans ; cependant, 26% des femmes étaient mineures, contre 3 % dans l'échantillon total. Les femmes étaient moins susceptibles d'être mariées (23%) que les hommes (33%), et sont souvent mieux éduqués académiquement que les hommes (75% des femmes disent savoir lire contre 68% des hommes) et 73% des femmes ont une éducation primaire ou supérieure par rapport à 63% des hommes.

5.2.6. MINEURS

Comme indiqué ci-dessus, les mineurs représentaient environ 9% du nombre total de migrants présents dans les centres de transit de l'OIM en 2017. Plus de 70% des mineurs ont une éducation primaire (21%) ou secondaire (50%). Près de 43% d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient non accompagnés. Parmi eux, 24 % ont indiqué qu'ils avaient passé un certain temps en Algérie et 60% d'entre eux avaient résidé au Niger. 14% avaient passé du temps en Libye avant d'arriver dans les centres de l'OIM au Niger. La majorité des mineurs (74%) ont également déclaré qu'ils avaient été victimes d'abus et d'exploitation dans le pays de résidence temporaire – principalement des violences physiques mais également des séjours en détention et confiscation d'argent.

5.3. LE PARCOURS MIGRATOIRE

5.3.1. RAISONS DE MIGRATION

Les facteurs économiques étaient les principaux facteurs de migration pour les migrants assistés dans les centres de transit de l'OIM au Niger en 2017 : 74% des répondants ont déclaré avoir quitté leur lieu de résidence habituelle à la recherche d'opportunité de travail, alors que 22% ont déclaré essayer d'échapper à la pauvreté. Ainsi près de 96% des migrants interrogés ont migré à la recherche d'une vie meilleure. Une minorité de répondants ont déclaré qu'ils ont quitté leurs pays suivant une promesse ou une offre d'emploi

Tableau 5 : Raisons du départ du pays d'origine (4 196 Répondants)

Raison de départ	# de réponses positives	% des réponses positives
RECHERCHE DE TRAVAIL	3 125	74%
FUIR LA PAUVRETE	923	22%
OFFRE/PROMESSE DE TRAVAIL	106	3%
MARIAGE	22	1%
INSECURITE	16	0%
DISCRIMINATION	2	0%
PERSECUTION	2	0%

5.3.2. ORGANISATION DU VOYAGE, INFORMATIONS AVANT LE DEPART, FINANCEMENT

L'exercice de profilage de l'OIM comprenait des questions sur le voyage effectué par les migrants pour chaque étape, y compris lorsqu'ils quittent leur pays d'origine (ou leur résidence habituelle) en route pour le pays de résidence temporaire en Afrique du Nord – Libye ou en Algérie. Une « étape » du voyage est généralement entendue comme un voyage d'une ville vers une autre où les migrants se sont arrêtés temporairement pour planifier la suite du voyage. Les migrants ont été interrogés sur les individus qui ont organisé le voyage, les informations reçues avant le départ, les sources d'information et le financement.

La majorité des migrants interrogés dans les centres de transit de l'OIM en 2017 ont déclaré ne pas avoir eu d'informations sur la migration avant de partir (81%). 19% ont déclaré le contraire. Pour 67% des personnes qui ont reçu des informations sur la migration avant de quitter leur pays, leurs proches et leurs amis étaient ceux qui ont fourni ces informations (Tableau 6). Les anciens migrants représentaient une source d'information pour 22% des migrants ayant reçu des informations.

Tableau 6 : Sources d'informations pré-départ pour les migrants qui disent avoir reçu ces informations

Sources d'information	%
FAMILLE/AMIS	68%
ANCIEN MIGRANT	22%
INTERNET	6%
PASSEUR/DEMARCHEUR	4%
RADIO/TELE/JOURNAL	1%

Il a également été demandé aux migrants si les informations qu'ils avaient reçues au sujet de l'expérience de migration se révélaient vraies ou fausses. Près de 48% des personnes qui ont répondu ont déclaré que les informations se révélaient fausses (52% ont déclaré que l'information s'était révélée correcte). La majorité d'entre

eux ont signalé que leur source d'information venait d'un parent ou d'amis ; cependant même dans les cas où les migrants ont eu leurs informations sur le voyage auprès d'un parent ou d'amis, la plupart était déçu des informations fournies par rapport à leurs propres expériences. Sur les migrants qui ont déclaré avoir reçu de fausses informations avant le départ, 43% ont mentionné qu'ils étaient mal informés sur le risque et, plus généralement, sur les conditions du voyage (Tableau 7). 11% ont déclaré que les coûts de voyage étaient beaucoup plus chers que ce qui avait été indiqué.

Tableau 7 : Catégories d'informations fausses reçues par les migrants

Type d'information fausse	%
RISQUES	43%
CONDITIONS DE TRANSPORT (ROUTES ET DELAIS DE TEMPS)	40%
COUTS DE VOYAGE	11%
OPPORTUNITES ECONOMIQUES	3%
AUTRES	3%

Près de 62% des migrants ont indiqué qu'ils avaient financé leur voyage de façon indépendante à travers des emplois qu'ils ont effectués en route, tandis que 16% ont eu recours à leur propre épargne réalisée avant le voyage et 11% ont emprunté de l'argent à leur famille et à leurs amis pour payer le voyage (Tableau 8).

Tableau 8 : Sources de financement pour le parcours migratoire

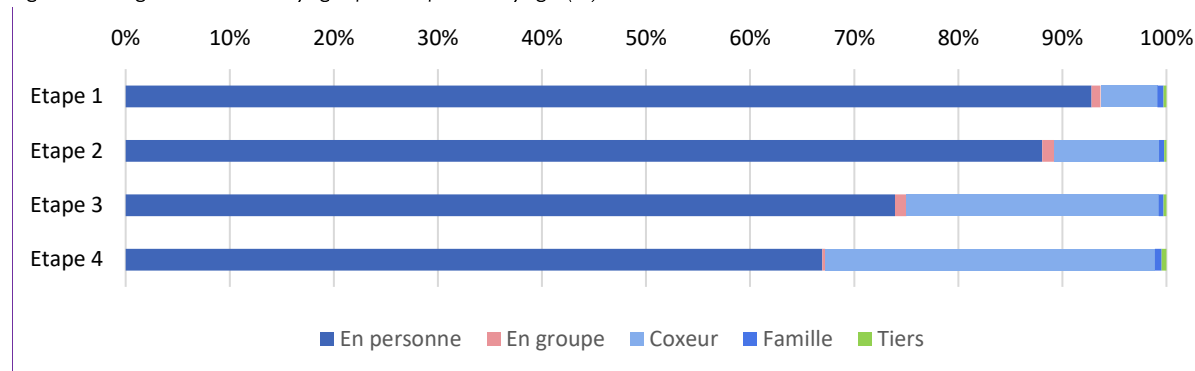
Source de financement	%
FONDS PROPRES	62%
EPARGNE	16%
EMPRUNT A LA FAMILLE ET AMIS	11%
AIDE FAMILIALE	4%
VENTE DE BIENS	3%
VOYAGE PAYE PAR UN TIERS	2%
CREDIT	1%
MOYENS EXISTANTS SUR PLACE (TERRES, EQUIPEMENTS...)	1%
AUTRES	1%

En ce qui concerne l'organisation du voyage, la majorité des personnes interrogées ont déclaré qu'ils avaient organisé eux-mêmes le voyage (92%), alors que seulement 1% des répondants ont déclaré avoir voyagé sous l'influence de quelqu'un c'est-à-dire sous supervision/coercition d'une autre personne. Ceci souvent est un indicateur pour les victimes de traite de personne. 6% ont été assistés par d'autres personnes.

La proportion de migrants qui ont déclaré avoir organisé leur voyage seul diminue sensiblement à chaque étape du parcours (Figure 8) – de 92% pour la première étape à 88% pour la deuxième étape, 74% pour la troisième et 67% pour la quatrième étape. Le rôle des passeurs est de plus en plus important à mesure que les migrants se rapprochent de la Libye ou de l'Algérie. En effet, la proportion de migrants ayant été assistés par des passeurs passe de 6% dans la première étape à 10% dans la deuxième, 24% dans la 3^{ème} et 32% dans la 4^{ème} étape du voyage.

Par ailleurs, il convient également de noter que le nombre de migrants qui n'ont pas fourni d'informations sur la façon dont les voyages ont été organisés augmente à chaque étape du parcours (4 074 réponses pour la 1^{ère} étape, 3 934 réponses pour la 2^{ème} étape, 3 343 réponses pour la 3^{ème} étape et 1 922 pour la 4^{ème} étape). Cela peut être dû à diverses raisons, y compris la réticence à fournir ces informations.

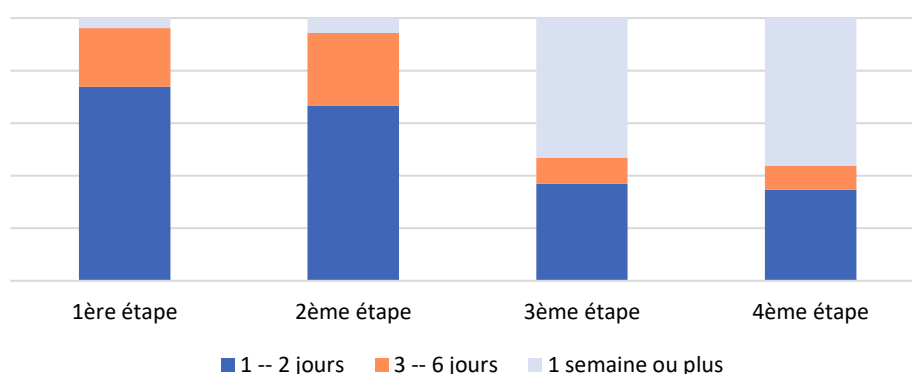
Figure 8 : Organisation du voyage, par étape du voyage (%)



5.3.3. TEMPS DE VOYAGE, VOYAGE SEUL/AVEC FAMILLE, UTILISATION DE PASSEURS

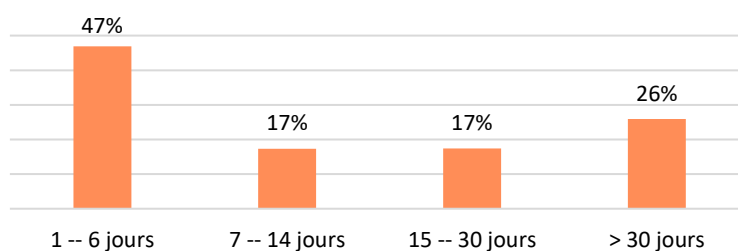
La durée du voyage varie selon les étapes du parcours : la majorité des migrants avaient parcouru la première étape de leur voyage en un ou deux jours. Cette proportion diminue à mesure des étapes du voyage : les personnes ayant voyagé pendant plus d'une semaine augmentent de manière significative à mesure que le voyage se poursuivait (Figure 9).

Figure 9 : Temps de voyage, par étape de voyage (%)



Les informations sur la durée du trajet total pour au moins une étape du voyage étaient disponibles pour 36 % du nombre total de migrants (un total de 3 254). Comme le montre la Figure 10, la majorité des migrants ont déclaré avoir voyagé pendant une période de 1 à 6 jours avant d'atteindre le lieu de résidence temporaire, tandis que le voyage a duré de 7 à 14 jours pour 17 % des migrants profilés.

Figure 10 : Durée totale du trajet (%)



5.4. EXPERIENCE DANS LE PAYS DE RESIDENCE TEMPORAIRE

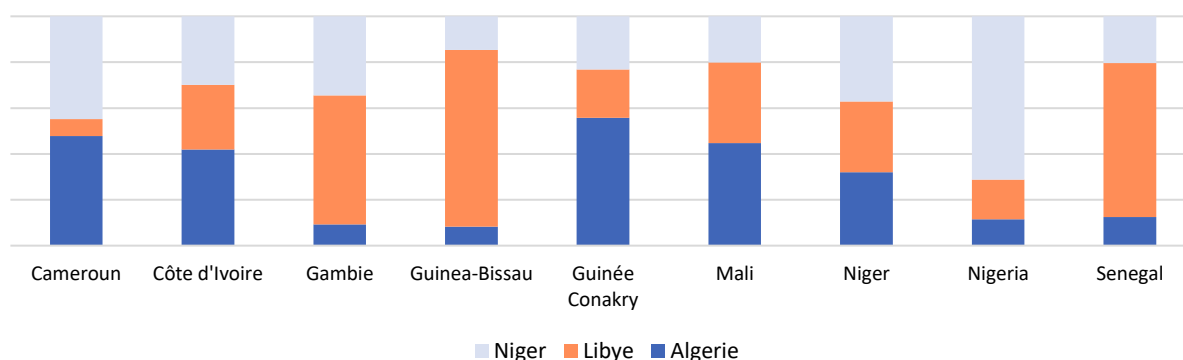
5.4.1. PAYS ET VILLE DE RESIDENCE, PAR PAYS D'ORIGINE

La Libye était le principal pays de résidence temporaire pour les migrants profilés en 2017, avec 40 % des personnes indiquant qu'ils avaient vécu en Libye avant de passer au Niger, la plupart ayant séjourné à Sebha, Tripoli, Gatroun et Missrata. Deux tiers des répondants ont déclaré qu'ils résidaient temporairement en Algérie (29 %) ou au Niger (29 %) avant d'arriver dans les centres de transit de l'OIM. En Algérie, Tamanrasset était la principale ville de résidence (près de 35 % des migrants allant en Algérie), suivi d'Alger (15 %) et d'Oran (13%). D'autres villes en Algérie ont été mentionnées par le reste des migrants ayant résidé dans ce pays. Un tiers des 1 179 migrants qui avaient résidé au Niger étaient situés à Agadez et environ 27 % à Niamey et à 30% à Arlit. Séguédine, Dirkou et Djado ont été mentionnés par 5% des migrants.

La Figure 11 illustre la répartition des migrants par principaux pays d'origine et de résidence temporaire. La Libye était le principal pays de résidence temporaire pour les migrants sénégalais et bissau-guinéens, ainsi que gambiens. L'Algérie était une destination plus fréquente chez les migrants de Guinée Conakry, Niger, Cameroun et Mali. Enfin, le Niger était le principal pays de séjour pour les migrants nigérien et camerounais, ainsi qu'une plus petite portion des Sénégalais.

En ce qui concerne les pays de résidence temporaire spécifiquement pour les femmes, 42% des femmes résidaient en Libye, 30% en Algérie et 26% au Niger. 85% des femmes nigériennes ne sont pas allées plus loin que le Niger avant d'arriver dans les centres de transit de l'OIM. En revanche, 10% ont résidé en Algérie et 5% en Libye avant de venir à l'OIM. Les femmes nigériennes, autres groupes principaux de femmes, étaient principalement au Niger (80%) avant de venir à l'OIM, 13% étaient en Libye et 7% en Algérie.

Figure 11 : Pays de résidence temporaire, par pays d'origine (%)



Note : Le graphique ne comprend que les nationalités avec moins de 100 réponses.

5.4.2. DUREE DE SEJOUR, SOURCES DE REVENUS, TRANSFERTS DE FOND

La majorité des migrants interrogés ont passé un séjour relativement court dans le pays de résidence précédent. La plupart a passé moins de 3 mois (44%) ou entre 6 mois et 1 an (20%).

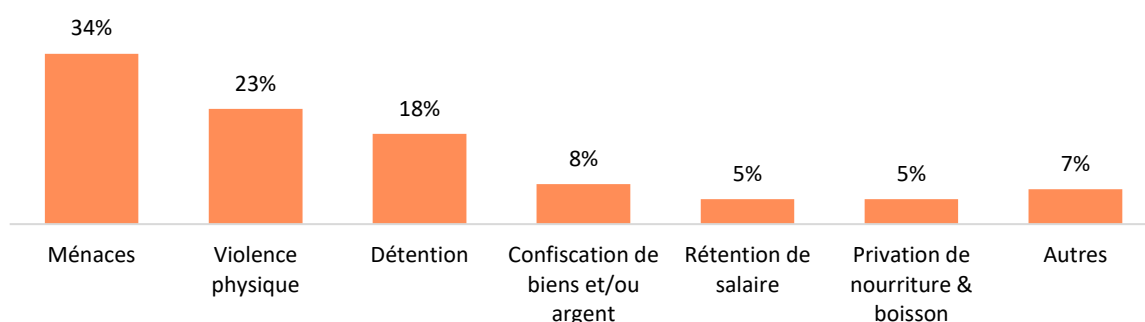
Tableau 9 : Durée de séjour dans le pays de résidence temporaire

Temps passé	...en Algérie	...en Libye	...en Niger	Total
MOINS DE 3 MOIS	42%	21%	81%	44%
3-6 MOIS	21%	19%	8%	17%
6 MOIS-1 AN	19%	27%	9%	20%
1-5 ANS	15%	29%	2%	17%
5-10 ANS	2%	2%	0%	2%
PLUS DE 10 ANS	0%	1%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

5.4.3. VIOLENCE ET TRAITEMENTS ABUSIFS PENDANT LE SEJOUR, REPARTIS PAR PAYS DE RESIDENCE

Sur les 3 400 réponses au sujet de potentiels traitements abusifs durant le séjour dans le pays de résidence, près de 80% ont indiqué avoir été victimes d'abus ou violences. Les incidents les plus fréquemment cités sont les menaces verbales (34%), la violence physique (23%), les détentions (18%) et la confiscation de biens et argent (8%).

Figure 12 : Type de violence subie par les migrants dans les pays de séjour



L'analyse géographique du lieu de ces incidents montre que 53% des personnes qui ont subi ces abus et violences étaient alors en Libye, 33% en Algérie et 13% au Niger.

En Libye, les migrants étaient le plus fréquemment victimes de violence physique (31%), de séjour en détention (27%) et de menaces verbales (20%). Sur les 550 migrant ayant répondu avoir vécu en détention, 86% des détentions ont eu lieu en Libye, montrant que c'est le pays où les migrants sont le plus susceptibles de subir ce genre de situation.

En Algérie les types de violences les plus fréquentes étaient les menaces (49%), la violence physique (11%), la rétention de salaire (5%) et la privation d'eau et nourriture (5%). Enfin, au Niger : menaces verbales (15%), les privations d'eau et nourriture (10%), confiscation d'argent (7%) et fausses promesses (5%) constituaient les principaux abus notés.

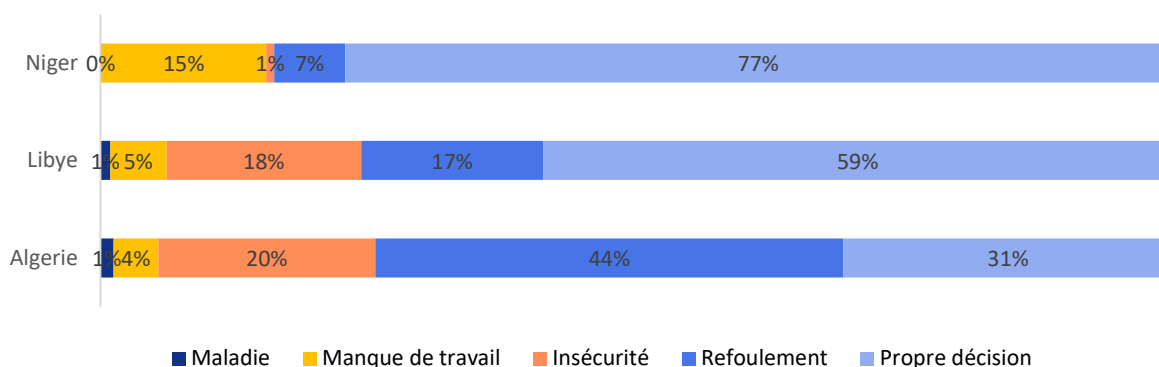
Sur les 183 femmes qui ont répondu à la question sur les abus dans le pays de séjour, 40% soit 75 femmes témoignent de ne pas avoir fait face à des abus. Le reste, soit près de 60%, ont fait face à des menaces verbales (24%), des violences physiques (13%), séjours en détention (6%), confiscations d'argent (4%), prostitution (2%) et autres (rétention de salaire, fausses promesses, arnaques, restriction de mouvement, etc.). Le taux de réponse pour les questions liées à la violence au cours du voyage était généralement très faible pour les femmes, avec seulement 18% des femmes ayant répondu à ces questions. Les types d'abus commis ne semblent pas être différents de ceux

rapportés par les migrants masculins. Cependant il convient de noter que compte tenu de la sensibilité de ces questions, les femmes sont moins susceptibles de signaler ces traitements abusifs, en particulier les violences sexuelles.

5.4.4. RAISON DE DEPART DU PAYS DE RESIDENCE TEMPORAIRE

Les raisons mentionnées par les migrants de départ du pays de résidence temporaire varient généralement en fonction du pays. Les migrants ayant vécu en Algérie citent le refoulement (44%) et l'insécurité sur place (20%) comme les principales raisons alors que les migrants ayant en Libye indiquent être partis suite à leur propre décision liée à ceux qu'ils avaient appris et vécus sur place (59%) ainsi que l'insécurité (18%) et en plus petite proportion le refoulement (17%).

Les migrants ayant que transité par le Niger et n'ayant pas été en Algérie où en Libye citent en majorité leur propre décision pour retourner au pays (77%) ainsi que le manque de travail (15%).



6. CONCLUSIONS

Les entretiens menés auprès des 9 099 migrants assistés dans les quatre centres de transit de l'OIM au Niger en 2017 témoignent :

- 1) du manque d'opportunités économiques pour de nombreux migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- 2) des risques auxquels sont confrontés les migrants pendant leur déplacement dans le désert et leur séjour temporaire en Algérie, en Libye ou au Niger ;
- 3) de la désinformation généralisée (ou du manque d'informations) sur la réalité des voyages et sur les conditions de vie dans les pays de résidence temporaire, en particulier en Libye.

La hausse des migrants assistés par l'OIM au Niger, qui s'explique en partie par la croissance de l'OIM au Niger, peut aussi indiquer que les flux de retour, en particulier de Libye, sont en hausse en raison de l'aggravation des violences et des dangers auxquels sont confrontés les migrants résidants dans le pays.

La plupart des migrants arrivés dans les centres de l'OIM en 2017 sont des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, généralement des jeunes hommes célibataires et ayant déjà un certain niveau scolaire. Ils se rendent au Niger, en Algérie ou en Libye à la recherche de meilleures opportunités économiques et pour échapper à la pauvreté. Toutefois, ces personnes interrogées dans les centres de l'OIM ont échoué dans leur tentative migratoire et restent en moyenne moins d'un an du pays de séjour en raison d'une insécurité croissante ou parce qu'ils sont expulsés du territoire.

La plupart des femmes migrantes venaient du Niger et du Nigéria et résidaient au Niger avant d'arriver dans les centres de l'OIM. Elles étaient plus susceptibles d'être mariées, analphabètes et sans éducation que les hommes. Les femmes étaient aussi plus susceptibles d'être mineures que les hommes. Ces éléments soulignent la nécessité d'approfondir les besoins spécifiques et les vulnérabilités des femmes migrantes – et des mineurs en particulier – pour informer les programmes ciblés de protection et d'assistance.

Les victimes de violence et d'abus pendant le voyage et pendant le séjour dans le pays de résidence temporaire sont dramatiquement habituelles chez les migrants (80% de réponses positives pour les personnes qui ont désiré répondre à la question) en particulier chez les femmes. La violence physique et les différentes menaces et abus psychologiques sont fréquemment signalés par les migrants. Une grande partie d'entre eux ignore les risques auxquels ils seront confrontés pendant le voyage et à leur arrivée dans les pays de résidence temporaire. Les informations recueillies par les migrants auprès de leur famille, amis et autres sources avant le départ se révèlent souvent fausses, selon les témoignages des migrants.

Il semble donc essentiel de faciliter l'accès à des informations fiables pour les migrants – sur les risques du voyage, les conditions dans les pays de destination visés et les alternatives possibles – tout en assurant une protection ponctuelle et ciblée des migrants vulnérables. Comme la majorité des personnes interrogées ont l'intention de retourner dans leur communauté d'origine, il est également essentiel de garantir une réintégration réussie lors du retour.

Les informations présentées dans ce rapport permettent d'identifier certaines tendances qui doivent faire l'objet d'un suivi régulier et d'enquêter davantage sur les réponses appropriées, et fondées sur les droits de l'homme, pour faire aux défis de la migration irrégulière au Niger. Les tendances par pays sont à souligner, montrant que certains facteurs éducatifs, de variations selon les hommes et les femmes ainsi que les informations connues par les migrants en avance de leur migration peuvent toutes être adaptés au niveau national pour chaque pays qui fait face au phénomène migratoire sur son territoire. Enfin, les informations peuvent être prises dans leur ensemble pour comprendre la migration transitoire par le Niger et pour comprendre comment mieux adresser les besoins de ces personnes pour s'assurer que la migration puisse se faire de façon sûre et légale.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations